Image not found or type unknown

Quel avenir pour nos retraites ?

publié le **24/05/2010**, vu **1823 fois**, Auteur : NADIA RAKIB

Le verdict est tombé. Les premiers contours sont tracés. Le gouvernement, comme prévu, a transmis aux partenaires sociaux les pistes d'orientations sur la réforme des retraites.

Ce document « d'orientation », daté du 17 mai, contient dans l'ensemble un trop grand nombre de points flous qui suscitent beaucoup d'interrogations, donc toujours autant d\'inquiétudes. Inquiétudes qui se confirment alors que la Mission d\'évaluation et de contrôle de la Sécurité sociale (Mecss) du Sénat vient d'annoncer ce 20 mai qu'elle n\'excluait pas « sous conditions » un relèvement de l\'âge légal de départ à la retraite.

La question du financement est, enfin, ouverte mais les pistes de nouvelles recettes explorées peu nombreuses et peu convaincantes. Ainsi, après un mois de concertation, le financement semble reposer essentiellement sur les salariés qui devront « travailler plus longtemps » – c\'est-à-dire cotiser plus longtemps – et partir plus tard à la retraite, le gouvernement confirmant son intention de « déplacer le curseur de l'âge légal ». D'autres points du document restent flous, notamment les mesures à mettre en œuvre afin de réussir à dynamiser la politique d'emploi des seniors. Concernant la piste qui consiste à taxer les « hauts revenus » pour trouver des recettes nouvelles, si l'idée est sur le principe intéressante, elle mérite d'être davantage creusée : critères identifiants ces « hauts revenus », montant ou taux de cette taxe…
Sur le volet de la pénibilité, tout reste à faire, même si le principe d'un « **suivi personnalisé de carrière du travailleur** » sur l'ensemble de ses expositions aux facteurs de pénibilités – une idée CFTC – est inscrit noir sur blanc dans le document.
Ce document ne doit être qu'une première étape dans la discussion et donc évoluer : prochaine bilatérale au ministère le 27 mai.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés